

COMMUNE DE 08310 JUNIVILLE

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

du jeudi 11 septembre 2014 à 20 h 30

Le conseil municipal s'est réuni à 20 h 30 le 11 septembre 2014 sous la présidence de Mr Simon Jean-Pol, maire.

Présents : tous les conseillers en exercice exceptés Mme Chapelle Catherine (pouvoir à Mr Simon Jean-Pol), Mme Roberrini Isabelle (pouvoir à Mr Cogniard Christian) et Mr Jénin Bertrand (pouvoir à Mme Lannuzel Eve-Marie).

Secrétaire de séance : Mme Dehut Evelyne.

APPROBATION

Une correction est apportée au compte-rendu du conseil municipal précédent : il faut lire SMAACL au lieu de PACIFICA en date du 28 mai 2014.

Après cette modification, le compte-rendu du conseil municipal du 20 juin 2014 est adopté à l'unanimité.

1- TOUR D'HORIZON

Mr le Maire relate et commente les réunions et manifestations intervenues depuis la dernière réunion du conseil.

26/06 : commission travaux.

27/06 : fête de l'école. Un cadeau et des fleurs ont été remis à Madame AVE, directrice, à l'occasion de son départ en retraite.

03/07 : présentation par Monsieur Robinet du Plan de mise en Accessibilité de la Voirie et des Espaces publics (PAVE). Mr le Maire rappelle que Mr Robinet doit venir en septembre faire le point des bâtiments de la commune à ce sujet et que les travaux de voirie en cours Rue de l'Abbye prennent en compte les mises aux normes.

04/07 : Mr le Maire s'est rendu à Charleville pour une réunion avec IRH. Cette société a été mandatée par le Conseil Général des Ardennes pour le suivi de la station d'épuration.

Pour information, le coût annuel de ce suivi est de 450 € / an.

04/07 : Bruno Rochon était présent au Musée Verlaine pour l'inauguration " Rencontre TER/2CV " organisée par l'association Rétroscapades en partenariat avec la SNCF. Cette association propose des balades en 2CV au départ de gares.

05/07 : tirage des jurés d'assises ; une personne de Juniville a été désignée.

05/07 : assemblée générale de la jeunesse : Amaury Vives a été élu président.

05/07 : vernissage au musée Verlaine

09/07 : rencontre avec la SMAACL pour une proposition de contrat d'assurance.

13/07 : soirée dansante organisée par le club de badminton et les Pieds à la Retourne.

14/07 : cérémonie au monument. Jeux organisés par l'Amicale des Pompiers.

21/07 : réunion pour un échange de terrain afin de permettre l'implantation d'un supermarché.

Étaient présents Monsieur le Maire, les représentants de la Coopérative agricole, du Pays Rethélois, de l'association foncière, Maître Roussel et le cabinet d'études Dumay.

31/07 : visite du pôle santé avec Mme Fagart, rédactrice *des Ardennes en marche*, pour un reportage écrit.

04/08 : visite du jury régional de fleurissement.

07/08 : tour du village par la commission fleurissement pour établir la liste des bénéficiaires d'une récompense dans le cadre des maisons fleuries.

27/08 : démarrage des travaux Rue de l'Abbye ; les réunions de chantiers ont lieu tous les mercredis à 13h30.

04/09 : réunion de la commission des fêtes.

05/09 : Mr le Maire, Christelle Bouillon, Nicole Buneaux et Christian Cogniard se sont réunis avec Mr Mahieu, représentant de la Poste. Celui-ci maintient sa décision de changement des horaires d'ouverture du bureau de Poste de Juniville malgré le refus des élus. A l'horizon 2016 Mr le Maire craint une fermeture de ce service. Pour le conserver il faudra alors mettre en place une agence communale. Le conseil municipal doit engager une réflexion sur le devenir du service postal à Juniville. Pour cela il peut être effectué une visite de la Maison de la Thiérache à Liart où est établie une agence postale communale.

05/09 : un journaliste de *La Semaine des Ardennes* vient visiter le pôle santé pour effectuer un reportage.

05/09 : France 3 vient effectuer un reportage sur le projet éolien. Celui-ci doit être diffusé dimanche 14 septembre. Mr le Maire informe que le dossier a été repris par EDF Energies Nouvelles. Le projet devrait voir le jour.

06/09 : dernier vernissage de la saison au Musée Verlaine.

2- ASSURANCES DE LA COMMUNE

Mr Christian Cogniard expose les devis d'assurance présentés par la SMACL pour une couverture relativement semblable à celle de GROUPAMA :

GROUPAMA : 10.610 €/ an

SMACL: 7.953 €/ an

Au vu de ces éléments, le conseil municipal décide de dénoncer le contrat avec GROUPAMA au 31.12.2014 au profit de la SMACL, avec une réserve pour l'assurance du pôle santé dont le contrat doit se terminer le 31.12.2015.

3- TELEPHONIE

Mr Christian Cogniard a rencontré le 27 août une conseillère France Télécom afin d'étudier le parc téléphonie et les abonnements de la municipalité et les adapter aux évolutions de chaque bâtiment.

- Salle jeunesse : résiliation abonnement du poste fixe et de la ligne internet : - 61,40 €
 - Bibliothèque : sélection appel supprimée
 - Salle polyvalente : OK
 - Salle Maxime de Sars : OK
 - Ateliers : demande de création d'une ligne fixe avec connexion internet : + 40 €
 - Secrétariat : suppression du routeur et installation d'une live box ; résiliation d'un abonnement mobile sur les deux actuels - 40 €
- L'économie totale s'élève à 60 € par mois.

Dans cette même optique Mr le Maire a demandé à Mr Christian Cogniard de revoir les prêts concernant le pôle santé.

4- FETE 1900

Tous les délégués communautaires et les conseillers municipaux sont invités à l'inauguration de la Fête 1900 qui a lieu samedi 20 septembre au Musée Verlaine.

La buvette sera tenue par le Musée Verlaine, les membres du conseil municipal pouvant aider seront les bienvenus. Il est attendu de nombreuses personnes.

5- COMPTES-RENDUS

- Mr Bruno Rochon fait un point sur les fêtes et cérémonies passées et à venir :
 - 08/05 et 14/07 : cérémonies au monument ; bonne présence de la population.
 - 19/05 : visite des Allemands : un buste de Verlaine leur a été offert.
 - 08 au 10/06 : fête de Juniville : bonne participation au bal du samedi soir qui s'est déroulé sans problème.
 - 14/06 : inauguration du pôle santé : présence d'environ une centaine de personnes mais peu de Junivillois.
 - 13/07 : repas dans la salle du COSEC organisé par le club de badminton et les Pieds à la Retourne ; à noter une bonne participation des bénévoles.
 - 14/07 : jeux et concours de boules organisés par l'Amicale des Sapeurs-Pompiers. A peu près 100 enfants ont participé. Les lots avaient été achetés par la municipalité.
 - 20/09 : fête 1900 dans le cadre des journées du patrimoine.
 - 21/09 : course nature au domaine du Marquet.
 - 05 et 06/12 : téléthon avec lâcher de ballons et animations par des associations ; il n'y aura pas de repas organisé le soir.
 - 10/01 : repas des Aînés avec le CCAS : le traiteur est retenu, mais l'animation est à prévoir.
 - Fête 2015 : l'orchestre Anthracite est retenu.
 - Septembre 2015 : festival des marionnettes ; un bus sera certainement prévu.

- Mme Christelle Bouillon présente les travaux en cours et à venir :
 - aménagement du parking de la salle des fêtes ; deux devis sont expliqués :
 - RICHARD: 16.785 €
 - GOREZ : 25.860 €
 - Le conseil municipal retient le devis de l'entreprise Richard pour effectuer ces travaux.
 - travaux Rue de l'Abbye : en début de chantier des problèmes sont apparus avec un riverain mais ceux-ci ont été résolus.
 - Le projet initial ne prévoyait que les entrées de garages côté sud mais lors d'une réunion de chantier, l'entreprise Richard nous informe d'une moins-value sur le coût des travaux ; la commission décide alors de créer des places de parking de l'Avenue de Quimper jusqu'à la trouée de l'Abbye pour atteindre le montant initial du devis.
 - des rustines vont être faites à différents endroits de la commune dont Rue des Coquelicots.
 - passerelle Rue du Moulin : afin d'éviter les inondations actuelles et rendre conforme au PAVE cet endroit, un devis a été demandé à l'entreprise Richard. La pose d'un regard et la transformation du caniveau s'élève à 2.492 €.
 - Le conseil municipal accepte le devis.
 - réaménagement du trottoir au 89 Rue Alfred Doury, avec un passage piéton mis aux normes PAVE. Le devis proposé par l'entreprise RICHARD s'élève à 2.415 €.
 - Le conseil municipal accepte le devis.
 - réaménagement du terre-plein devant l'école : le devis s'élève à 1.280 €. N'ayant pas

l'unanimité du conseil pour ces travaux, Mr le Maire propose un vote :

8 Pour

2 Contre

5 Abstentions

Les travaux seront réalisés pour le montant du devis proposé.

- les égouts du secteur du collège se sont bouchés. Durant leur nettoyage, il a été constaté des amas de graisse ; le problème proviendrait du nettoyage des bacs à graisse du collège. Mr le Maire avertira l'établissement.

- Mme Nicole Buneaux fait un point sur le fleurissement de la commune :
 - la troisième fleur est conservée.
 - la commission doit prochainement se réunir pour désigner les personnes dont les maisons sont bien fleuries.
 - pour l'aménagement des espaces verts devant de la salle des fêtes, Mme Nicole Buneaux n'a reçu pour l'instant que le devis du pépiniériste Hu.
 - Illuminations : des devis sont demandés.

- Mme Eve-Marie Lannuzel fait un compte-rendu du Conseil d'Administration du Collège.
 - il manque une délibération du conseil municipal ainsi que celle de la CCPR pour permettre aux délégués communautaires de siéger aux réunions du collège.
 - le collège ne peut pas répondre à l'appel d'offre de la CCPR pour la fabrication des repas des écoles du secteur car le nombre demandé est trop important.
 - le point a été fait sur l'orientation des élèves après la troisième (70 % en seconde GT).

6- DELIBERATIONS

- Mr Christian Cogniard présente les nouveaux tarifs des photocopies :

<u>DETERMINATION DU COÛT COPIE - COPIEUR XEROX</u>		
<u>BIBLIOTHEQUE</u>		
	€	
	NB	C
(SANS papier)	0,007	0,06
	NB	C
(AVEC A4 papier 1 face)	0,017	0,07
(AVEC A3 papier 1 face)	0,025	0,078
	NB	C
(AVEC papier A4 2 faces)	0,024	0,13
(AVEC papier A3 2 faces)	0,032	0,139

Les tarifs proposés sont votés à l'unanimité et applicables à compter du 1.10.2014.

- Mr le Maire demande l'approbation par le conseil municipal d'une délibération pour le financement des travaux Rue de l'Abbye et l'enfouissement du réseau Rue de l'Angleterre. Ceux-ci ont été subventionnés en partie par RTE : 67.733 € pour les travaux et 30.000 € pour l'enfouissement, le solde étant autofinancé par la commune. Le conseil municipal accepte ce financement.

○ Mr le Maire demande l'autorisation de rembourser la TVA sur les travaux de réparation des dégradations sur la porte de l'atelier communal. En effet ces travaux ont été payés par le responsable des dégâts mais sur une base TTC alors que la mairie récupère une partie de la TVA. Le conseil municipal donne son accord.

○ Ordures ménagères : depuis le 1^{er} janvier 2014 la CCPR a décidé d'appeler la redevance d'ordures ménagères auprès des propriétaires de logements ; le conseil décide de répercuter cette redevance auprès des locataires de chaque logement communal pour l'année 2014.

A compter du 1.1.2015, cette redevance sera mensualisée et ajoutée au montant du loyer par un avenant au bail.

7- QUESTIONS DIVERSES

Mr le Maire informe que la CCPR a attribué le dossier de la médiathèque de Rethel au cabinet d'architectes PACE. Cette médiathèque se situera dans l'ancienne Ferme Linart au rond-point de l'Octroi.

Clôture de la séance à 23 heures.